



Dispositifs de formations linguistiques/savoirs et compétences de base en Haute-Savoie

Etat – Région – Conseil Départemental 74

2018

!!Avant de prescrire, vérifier si vous avez l'habilitation pour le faire (voir rubrique prescription)

Ce document se trouve sur la cartographie régionale des CRI Auvergne-Rhône-Alpes

www.parlera.fr

<http://parlera.fr/wp/les-centres-ressources/cria-74>

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Public cible	<p>Etrangers en situation régulière, ayant vocation à résider durablement en France, signataire du Contrat d'Intégration Républicaine CIR. Primo-arrivant de + de 16 ans, hors Union européenne.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Atteindre le niveau A1 (oral et écrit) • Atteindre le niveau A2 (oral et écrit) • Atteindre le niveau B1 oral 	<p>Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active RSA en difficulté par rapport à les compétences de base, éloignés de l'emploi, ne pouvant accéder directement à l'offre de formation qualifiante.</p>	<p>Bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active RSA en difficulté par rapport à la langue française.</p>	<p>Personne adulte de toutes les nationalités dont les besoins repérés sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ouverture et la participation à des espaces de vie locale - La communication et l'apprentissage de la langue française.
Pré requis :	<ul style="list-style-type: none"> • Pour le niveau A1 : pas de pré requis • Pour le niveau A2 : niveau A1 • Pour le niveau B1 oral : niveau A2 	<p>Public sachant lire et écrire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à minima degré 2 du cadre de l'ANLCI pour les compétences de base - à minima niveau A2 (oral et écrit) du CECRL* et ne relevant pas du dispositif de l'OFII 	<p>Capable de se faire comprendre oralement (<i>niveau A1 ou A2 du CECRL*</i>) et ne relevant pas du dispositif de l'OFII</p>	<p>Pas de prérequis</p>
*Typologie	<p>*Public relevant de l'alphabétisation, FLE</p> <p><i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i></p>	<p>Public relevant du FLS et illettrisme</p> <p><i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i></p>	<p>Public relevant de l'alphabétisation, FLE et illettrisme</p> <p><i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i></p>	<p>*Public relevant de l'alphabétisation, FLE</p> <p><i>Voir documents en annexe « Aide synoptique »</i></p>

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Objectifs et Contenu	<p>Apprendre le français en vue d'accéder à l'autonomie, par la découverte et l'appropriation de l'environnement social et des règles de vie en France</p> <p>Apprendre les usages et les valeurs de la république française.</p> <p>-Atteindre le niveau A1 du cadre du CECRL</p> <p><i>200h : personnes présentant de forts freins à l'apprentissage</i> <i>100h : moindres freins à l'apprentissage</i> <i>50h : niveau proche de celui à atteindre (sans frein d'apprentissage ou proche DELF A1)</i></p> <p>-Atteindre le niveau A2 du cadre du CECRL <i>100 heures</i></p> <p>-Atteindre le niveau B1 oral du cadre du CECRL 50 heures</p>	<p>Développer les compétences de base</p> <p>Construire un projet professionnel viable en termes de secteurs professionnels locaux pourvoyeurs d'emploi.</p> <p>Lien avec le référentiel du socle de connaissances et compétences professionnelles cléA</p> <p>Modules : start, positionnement, remise à niveau, affirmation de soi, projet collectif, construction de projet, découverte professionnelle, citoyenneté-laïcité-valeurs républicaines, préparation et accompagnement à la sortie de formation</p> <p>Ateliers : accompagnement à la recherche de stage et technique de recherche d'emploi</p> <p>Immersion en entreprise</p>	<p>Développer les compétences de langue française parlée et écrite</p> <p>Consolider le projet d'insertion sociale</p> <p>Favoriser l'accès ou le maintien dans l'emploi.</p>	<p>-Favoriser le développement des compétences sociales, culturelles et professionnelles</p> <p>-Favoriser l'autonomie personnelle et citoyenne des publics</p> <p>Par l'apprentissage de la langue française et la connaissance de l'environnement social, culturel, éducatif et économique</p>
Durée de l'action et modalités	<p>Entrées réparties sur l'année</p> <p>Rythme hebdomadaire de formation :</p> <p>Intensif : 21h /semi-intensif 10 à 20h ou extensif 5 à 10h</p>	<p>Entrées de date à date.</p> <p>540 heures sur 18 semaines</p> <p>De novembre à mars 2019 (Annecy)</p> <p>Annemasse et Cluses se renseigner (voir rubrique contact)</p> <p>400h en centre et 140h en entreprise</p>	<p>Entrées réparties sur l'année ou de date à date.</p> <p>Parcours long : 132 heures</p> <p>Parcours court : 72 heures</p> <p>2 ateliers de 3 heures/semaine minimum – Annecy, Annemasse, Thonon les Bains</p> <p>3h30 – Bonneville, Cluses, Sallanches.</p>	<p>Entrées et sorties permanentes ou dates fixes</p> <p>Durée de l'action, rythme hebdomadaire variables, en fonction des structures</p>
Statut	<p>Formation non rémunérée</p>	<p>Formation rémunérée et sous conditions une prime droits et devoirs</p> <p>Maintien du statut initial</p>	<p>Formation non rémunérée</p> <p>Maintien du statut initial</p>	<p>Formation non rémunérée</p>

	Formation linguistique de l'OFII CIR (Contrat d'Intégration Républicaine)	Remise à niveau/compétences de base	Ateliers linguistiques	Ateliers Socio-Linguistiques ASL – Action d'intégration et d'autonomie
Lieux de Formation	Anancy - Seynod, Rumilly, Annemasse, Gaillard, Saint Julien en Genevois, Bonneville, Cluses, Thonon les Bains <i>(attention pour le A2 et B1 oral se renseigner au niveau local – rubrique contact)</i>	Anancy, Annemasse, Cluses	Anancy, Bonneville, Cluses, Sallanches Annemasse, Thonon les Bains	Anancy commune nouvelle, Annemasse , Cluses, Faverges, Gaillard , Marnaz, La Roche sur Foron, Rumilly, Sallanches, Scionzier, Thonon les Bains.
Contact	<p>Parcours A1 et A2 : IFRA mandataire 74600 Seynod Tél : 04 50 10 03 76</p> <p>Informations pratiques :</p> <p>Frate Formation Conseil : Anancy/Annemasse/St Julien en Genevois Tél : 04 76 40 48 48</p> <p>IFRA Anancy/Seynod/Rumilly/Thonon les Bains/Gaillard/ Bonneville/Cluses Tél : 04 76 40 48 48</p> <p>Parcours A2 : IFRA contact local ifra.v.chaffanjon@orange.fr</p> <p>Parcours B1 oral : Réseau des GRETA : contact local – virginie.naro@ac-grenoble.fr</p>	<p>GRETA LAC : Agence Anancy Coordinatrice : Florence Pinto: 04 50 10 00 10</p> <p>GRETA LAC Agence d'Annemasse : Coordinatrice Marielle Gibert 04 50 43 91 81</p> <p>GRETA Arve Faucigny : 04 50 25 15 15 Coordinatrice : Florence Jolland</p>	<p>GRETA LAC : Agence Anancy Coordinatrice : claire dasyuva : 04 50 10 00 10 claire.dasyuva-coulange@ac-grenoble.fr</p> <p>GRETA LAC Agence d'Annemasse : Coordinatrice Catherine Longo 04 50 43 91 81 catherine.longo@ac-grenoble.fr</p> <p>GRETA LAC Agence de Thonon les Bains : Coordinatrice : Rachel lamour 04 50 70 04 57 rachel.lamour@ac-grenoble.fr</p> <p>GRETA Arve Faucigny : 04 50 25 15 15 frederique.lecomte@gretaaf.fr</p>	<p>Coordonnées des structures :</p> <p>Se renseigner sur la cartographie des actions Rhône-Alpes : www.parlera.fr</p> <p>Fiches des actions à télécharger Ou cria74@maison-emploi.com</p> <p>Tél : 06 76 21 74 76</p>
Prescription	<p>Parcours A1 : Obligatoire par : • OFII</p> <p>Parcours A2 : Site de pré-inscription : www.ifra-formation-linguistique.fr</p> <p>Parcours B1 oral : Site de pré-inscription : www.forpro-creteil.org/dispositif-b1/</p>	<p>Prescription obligatoire par : Le Conseil Départemental 74 et les prestataires agréés</p> <p>(réfèrent social et/ou ATI Attaché(e) territorial (e) Insertion)</p>	<p>Prescription obligatoire par : Le Conseil Départemental 74 et les prestataires agréés</p> <p>(réfèrent social et/ou ATI Attaché(e) territorial (e) Insertion)</p>	<p>Accès libre pour la plupart des actions, inscription auprès de la structure porteuse Se renseigner sur le site www.parlera.fr : rubrique ASL 74</p>
Financier	Office Français d'Immigration et d'Intégration OFII	Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes et le Conseil Départemental 74	Conseil Départemental 74	Direction Départementale Cohésion Sociale DDCS/ Conseil Départemental Haute Savoie/CG 74